

tant, ce mode de vie qui a été le leur et celui de leurs parents. Pour certains, c'est inévitable. Les pressions du marché ne leur permettront pas d'échapper à la centralisation. C'est une grosse erreur qui montre qu'on ne comprend ni ces gens ni leur mode de vie. Cela montre même qu'ils n'ont pas compris l'histoire de nombreux pays du monde.

La concentration de la propriété terrienne entre les mains de quelques individus, conséquence inévitable de la politique actuelle, s'est produite dans bon nombre de pays du monde. En fait, elle fut à l'origine de bien des pays. En Grande-Bretagne, ce système avait nom de «féodalité.» Ce pays a mis des années à se débarrasser de ce système où le seigneur était propriétaire de la terre et des gens qui l'occupaient. De feudataires, ils sont devenus propriétaires fonciers. Nombre de pays du tiers monde, de l'Asie, de l'Amérique du sud, de l'Amérique centrale et de l'Afrique sont aussi prises avec ce problème de la concentration de la propriété des terres.

Je ne veux pas dire, monsieur le Président, que cela se produira ici, mais c'est un parallèle qu'il convient de faire. Au Kansas par exemple, encore de nos jours une large portion des terres agricoles appartient à quelques propriétaires qui cultivent des tenanciers. Ce n'est pas notre mode de vie. La centralisation n'est pas inévitable et elle est même inutile. Actuellement, en Saskatchewan, les dimensions des exploitations agricoles viables varient d'un quart de section à dix et vingt sections. Souvent, les petits exploitants agricoles paient autant d'impôt sur le revenu que les gros, ce qui revient à dire que dix familles pourraient vivre aussi bien sur ces dix sections que ne le fait une seule famille maintenant.

Ce bill va donc aboutir à la concentration des terres du fait de l'élimination du petit exploitant agricole, indépendamment de son efficacité. Il se pourra qu'un jour on en revienne aux petites exploitations. Les pressions économiques et la technologie de pointe nous dicteront peut-être la direction à emprunter dans l'avenir où nous aurons besoin de ces chemins de fer et de ces embranchements. Peut-être faudra-t-il un jour, en raison de la population du Canada et des besoins alimentaires de la planète, avoir recours à des méthodes de culture et de production alimentaire plus efficaces. Il ne fait aucun doute dans mon esprit, ni, j'en suis sûr, dans celui de quiconque a vécu dans les Prairies, que la petite exploitation agricole est beaucoup plus rentable que la grosse. Mais le bill n'en tient pas compte.

Bien de gens s'opposent au bill. Ils s'y sont opposés dès le début lorsqu'il revêtait la forme du rapport Gilson-Pepin et continuent de s'y opposer maintenant. Comment manifestent-ils leurs protestations? Nous avons reçu quelque 30,000 lettres et signatures et, si l'on tient compte de celles qui ont été envoyées au ministre directement, il va sans dire que bien plus que 30,000 personnes ont dénoncé ce bill. Nous avons reçu des lettres demandant le maintien du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau de la part de municipalités rurales, de conseils de ville, de villes comme Saskatoon, Prince Albert, Yorkton et Melfort, de villages, de chambres de commerce et d'associations confessionnelles. Justement, l'autre jour, le ministre a reçu une lettre des membres du diocèse anglican de Qu'Appelle, des gens fort conservateurs.

Le projet initial n'avait pas fait l'objet d'un consensus. Le ministre l'a reconnu. Il constate maintenant que son projet de loi rallie encore moins l'unanimité. Il aurait dû chercher à

Transport du grain de l'Ouest—Loi

l'obtenir avant de proposer une mesure législative aussi importante. En régime démocratique, le gouvernement gouverne avec l'assentiment des citoyens. C'est une vérité que le nôtre semble avoir oublié. Le ministre n'a jamais obtenu l'accord de ceux des nôtres qui risquent de pâtir le plus de ce projet de loi.

Monsieur le Président, j'ai tenté d'expliquer pourquoi les agriculteurs de l'Ouest les plus humbles s'opposent farouchement à ce projet de loi; c'est qu'ils estiment que leurs propres associations et le gouvernement du Canada les ont trahis. Ces deux groupes tentent au moyen de négociations, de priver en partie les agriculteurs de ce qui constituait leur vie quotidienne et dont ils étaient fiers.

• (1640)

Le comité examinera les principales parties du projet de loi dont nous discutons. Je conseille donc au ministre de mettre de côté cette mesure, pour un certain temps du moins, pour en reprendre l'étude plus tard. Qu'il nous propose un nouveau plan qui permette à l'Ouest de se développer normalement, tel que le recommande cet amendement.

M. Flis: Monsieur le Président, le député a consacré beaucoup de temps à la question de la centralisation, question d'ailleurs fort importante, à mon avis. Beaucoup de services ont déjà été centralisés. Les points de livraison par exemple l'ont déjà été ainsi que l'étendue des exploitations agricoles et des villages. Certains petits villages dans ma région, notamment Hendon et Wadena en Saskatchewan, sont encore desservis par des embranchements, mais ces villages sont appelés à disparaître de la carte. Cette tendance persiste hélas, et même malgré l'actuel tarif du Nid-de-Corbeau.

J'aimerais bien savoir sur quelles études se fonde le député pour soutenir que l'abandon des embranchements provoquera cette centralisation dont il parle, puisque celle-ci existe déjà avec l'actuel tarif.

M. Hovdebo: Monsieur le Président, c'est exactement là que je veux en venir. Il y a là un certain degré de centralisation et cela influe sur le mode de vie de l'agriculteur installé depuis longtemps dans l'Ouest et qui veut y demeurer. La centralisation entraîne la création d'exploitations agricoles plus grandes qui vont produire moins de céréales.

Le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau n'est qu'un autre facteur. Si nous avons eu dans le passé des tarifs variables comme nous en aurons à l'avenir, il y aurait eu centralisation bien avant aujourd'hui. Cela ne nous inquiéterait plus maintenant.

Le rôle des gouvernements est de viser au mieux-être de la population et non des gros manufacturiers. A l'heure actuelle, les agriculteurs de l'Ouest ne veulent pas abandonner leur exploitation agricole, mais ils sont forcés de le faire. Où peuvent-ils aller sinon dans les villes pour y chercher des emplois qui n'existent pas?

Notre population agricole pourrait être le double de ce qu'elle est à l'heure actuelle. Le gouvernement provincial de la Saskatchewan a déclaré récemment que le nombre des agriculteurs avait augmenté de 12,000 dans les deux ou trois dernières années, et cela parce qu'il y a de la place pour eux. Au Kansas, par contre, où les exploitations agricoles sont afferchées, les agriculteurs n'ont nulle part où aller.

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur le Président, je tiens à dire au ministre pour commencer que la Chambre doit lui être reconnaissante, à mon